

Veillez trouver ci-après : (1) le sujet du devoir, (2) le sujet de l'examen.

UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU Année académique 2019-2020

.....

UFR/SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES

DEVOIR DE DROIT DU TRAVAIL

Durée : 3 heures

Chargé du cours : M. COULIBALY Sondé Auguste

Niveau : S5 /L3/SJPA

NB : maximum trois pages

1. Les droits de la femme enceinte à la lumière de la législation du travail burkinabé (5 points).
2. Le particularisme du régime des nullités en droit du travail (3 points).
3. Comparez le contrat de travail à durée déterminée au contrat de travail à durée indéterminée (10 points).

Présentation : 2 points.

Bon courage !

UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU Année académique 2019-2020

.....

UFR/SCIENCES JURIDIQUES POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES

EXAMEN DE DROIT DU TRAVAIL

Durée : 3 heures

Chargé du cours : M. COULIBALY Sondé Auguste

Niveau : S5 /L3/SJPA

Traitez obligatoirement les deux exercices suivants :

EXERCICE N° 1 (8 points) : dissertation : rédigez entièrement l'introduction et le plan détaillé du sujet suivant :

« Le conflit collectif en droit du travail burkinabé ».

EXERCICE N° 2 (12 points) : Consultation juridique

Un travailleur de la société X a été licencié pour retards et absences répétées bien établis. Il conteste les motifs du licenciement. La société n'a jamais été convoquée devant l'inspecteur du travail pour la tentative de conciliation. Elle vient d'être citée à comparaître devant le tribunal du travail pour une audience dans le cadre de cette affaire. Pour connaître les réclamations du travailleur, la société X a fait vérifier par son conseil dans le dossier du tribunal ; mais il n'y a pas de procès-verbal de non conciliation.

En tant que juriste spécialiste du droit du travail, vous devez préparer avec l'équipe juridique, la défense de la société X devant le tribunal du travail. Déclinez chronologiquement les moyens que vous alléguerez pour faire prospérer la cause de la société X devant le tribunal. Comment comptez-vous prouver les moyens que vous soumettrez à l'appréciation du tribunal ?

Bon courage !